

## COMITE DE PROGRAMMATION LEADER GAL PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

### PROCES VERBAL DE LA CONSULTATION ECRITE DU LUNDI 26 AOUT 2019

Une consultation écrite du Comité de Programmation du Groupe d'Action Locale Pays Haut Languedoc et Vignobles a été lancée le jeudi 8 août 2019, par courriel, afin que les membres se prononcent sur la sélection de sept dossiers :

- Animations culturelles du Pays d'Art et d'Histoire (RLAN190219CR0910084) – S.M du Pays Haut Languedoc et Vignobles
- Promotion du Pays d'Art et d'Histoire à travers une politique éditoriale (RLAN190219CR0910085) - S.M du Pays Haut Languedoc et Vignobles
- Inventaire du patrimoine matériel du Pays d'Art et d'Histoire (RLAN190219CR0910126) - S.M du Pays Haut Languedoc et Vignobles
- Mise en tourisme du site des moulins de Faugères (RLAN190219CR0910073) – Communauté de Communes Les Avant-Monts
- Création d'ateliers artistiques et de sensibilisation aux patrimoines comme outils d'insertion sociale (RLAN190219CR0910081) – Association ETWAS
- Restauration de la porte médiévale de Saint-Géniès-de-Fontedit (RLAN190219CR0910129) – Commune de Saint-Géniès-de-Fontedit
- Intégration au S.I.G départemental des espaces, sites et itinéraires du Pays Haut Languedoc et Vignobles (RLAN190219CR0910127) - S.M du Pays Haut Languedoc et Vignobles

Lors de la réunion du Comité de Programmation du mardi 25 juin 2019, plusieurs dossiers n'ont pu être présentés en sélection faute d'instruction réglementaire liée à des pièces manquantes. Ces projets en faisant partie.

Le Comité de Programmation du Groupe d'Action Locale ne pouvant se réunir et, compte tenu de l'urgence que revêtait le passage en sélection de ces opérations, il a été décidé de procéder à cette consultation écrite, avec l'aval de la Région Occitanie, Autorité de Gestion du programme LEADER.

Cette démarche a été réalisée conformément à l'article 6 du règlement intérieur du Groupe d'Action Locale relatif aux conditions de mise en œuvre d'une consultation écrite du Comité de Programmation.

La date limite de réponse à cette consultation était fixée au lundi 26 août 2019.

Ont participé à cette consultation écrite les membres suivants :

Collège « Privés »

Titulaires	Exprimé	Suppléant	Exprimé
BELOT Nelly		BOURGNE Nadia	x
BEUGNON Guilhem	x	RODRIGUEZ Gabriel	
BEZIAT Patrick	x	BASCOUL Francis	
BLANQUET Catherine	x	BACHELOT Olivier	x
BOISJOT Nathalie		BOUSSAGOL François	
COSTE Philippe		CARRETIER Denis	
DESMAZIERES Stephan		BLET Nadège	
FLEUTIAUX Bertrand		GALY-GUIRAUD Marie-Paule	
FROIDEVAUX Claude	x	RONZIER Françoise	x
GARRIGUENC Thierry		JEANJEAN Marie-Odile	
OLLIER Françoise	x	FRISSANT Françoise	
ROMBEAUX Christophe	x	VIE Nicole	x
ROUX Stéphane		MIQUEL Raymond	
TREBAOL-CADENAT Marie-Noëlle	x	FRANCART-MARTY Marie-Josèphe	
Total	7	Total	4

Collège « Publics »

Titulaires	Exprimé	Suppléant	Exprimé
ARCAS Jean		FRAISSE Yves	
BADENAS Jean-Noël		SOLA Edwige	
BOUTES Francis	x	GIL Isabelle	
CABROL Josian		SONZOGNI Catherine	
DALERY Guillaume		AUBERT Richard	
EDO Marie-Aline		SALLES Luc	x
ETIENNE Norbert	x	GIL Martine	
GALTIER Daniel		VIDAL Bernard	x
LAFABRIE Jean-Louis		MANENC Aurélien	x
OLMOS Martine	x	GUIRAUD Luc	
POLARD Pierre		BOSC Bernard	
PONS Marie-Pierre	x	FALIP Jean-Luc	
QUEROL Sylvie	x	GONZALEZ Harmonie	
Total	5	Total	3

La règle du double quorum a été respectée :

- Au moins 50% des membres du Comité de Programmation ayant voix délibérante ont répondu à la consultation écrite (16 membres votants des collèges « Privés » et « Publics » sur 25).
- Au moins 50% des membres votants lors de la séance du Comité de Programmation appartiennent au collège privé (8 membres du collège « Privés » sur 16 votants).

## I. Présentation et sélection des projets.

Lors du Comité de Programmation du 25 juin 2019, ces projets ont fait l'objet d'une présentation, sans vote.

Les dossiers ont obtenu les notes suivantes lors de leur passage en Comité Technique le mardi 11 juin 2019, ou par le Service Instructeur pour les dossiers portés par le Pays Haut Languedoc et Vignobles :



Intitulé du projet	Note attribuée en Comité Technique	Note attribuée par le Service Instructeur	Nombre de suffrages exprimés	Nombre de suffrages favorables	Nombre de suffrages défavorables
Animations culturelles du Pays d'Art et d'Histoire S.M du Pays Haut Languedoc et Vignobles (RLAN190219CR0910084)	16,49/20	16,49/20	13	13	0
Promotion du Pays d'Art et d'Histoire à travers une politique éditoriale S.M du Pays Haut Languedoc et Vignobles (RLAN190219CR0910085)	16,12/20	16,12/20	13	13	0
Inventaire du patrimoine matériel du Pays d'Art et d'Histoire S.M du Pays Haut Languedoc et Vignobles (RLAN190219CR0910126)	11,72/20	11,72/20	13	13	0
Mise en tourisme du site des moulins de Faugères Communauté de Communes Les Avant-Monts (RLAN190219CR0910073)	13,66/20	13,66/20	14	14	0
Création d'ateliers artistiques et de sensibilisation aux patrimoines comme outils d'insertion sociale Association ETWAS (RLAN190219CR0910081)	10,15/20	10,15/20	16	15	1
Restauration de la porte médiévale de Saint Génies de Fontedit Commune de Saint-Génies-de-Fontedit (RLAN190219CR0910129)	13,28/20	13,28/20	14	14	0
Intégration au S.I.G départemental des espaces, sites et itinéraires du Pays Haut Languedoc et Vignobles S.M du Pays Haut Languedoc et Vignobles (RLAN190219CR0910127)	13,14/20	13,14/20	13	13	0

#### Remarques :

- Les votes de Madame Marie-Pierre PONS, Messieurs Francis BOUTES et Luc SALLES n'ont pas été retenus pour tous les projets portés par le Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles dans la mesure où ces élus représentent le Syndicat Mixte.
- Les votes de Messieurs Francis BOUTES et Bernard VIDAL n'ont pas été retenus pour les projets portés par la commune de Saint-Génies-de-Fontedit et par la communauté de communes Les Avant-Monts puisque ces derniers sont élus sur le territoire de la communauté de communes Les Avant-Monts.

Les notes attribuées en Comité Technique et par le Service Instructeur à chacun de ces projets ont été validées, à la majorité, par les membres ayant répondu à la consultation écrite. Les opérations sont donc programmées et vont bénéficier de l'aide du programme LEADER.

## II. Maquette financière du GAL après programmation.

Suite à la programmation de ces dossiers, la maquette financière du GAL se présente ainsi (voir page suivante) :



Mesures	Montants alloués	Solde de la maquette FEADER LEADER au 25/06/2019	FEADER LEADER programmé en C.E le 26/08/2019	Solde de la maquette au 26/08/2019	FEADER LEADER payé au 26/08/2019
19-2 (fiche 1 – PPAM bio)	373 000,00 €	127 451,00 €	0,00 €	127 451,00 €	0,00 €
19-2 (fiche 2 – Sites patrimoniaux)	747 541,28 €	365 412,21 €	121 524,08 €	243 888,13 €	0,00 €
19-2 (fiche 3 – Sites touristiques)	353 595,74 €	142 058,42 €	39 422,60 €	102 635,82 €	78 994,79 €
19-2 (fiche 4 – Sites en marchés)	481 272,52 €	183 083,39 €	0,00 €	183 083,39 €	19 113,28 €
<b>Total 19-2</b>	<b>1 955 409,54 €</b>	<b>818 005,02 €</b>	<b>160 946,68 €</b>	<b>657 058,34 €</b>	<b>98 108,07 €</b>
19-3 (fiche 5 – Coopération)	95 000,00 €	92 788,48 €	0,00 €	92 788,48 €	0,00 €
19-4 (fiche 6 – Animation GAL)	385 000,00 €	83 305,28 €	0,00 €	83 305,28 €	154 898,48 €
<b>Total Général</b>	<b>2 435 409,54 €</b>	<b>994 098,78 €</b>	<b>160 946,68 €</b>	<b>833 152,10 €</b>	<b>253 006,55 €</b>

\*\*\*

Saint-Chinian, le mardi 27 août 2019.

Francis BOUTES,  
Président du GAL.

